

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4798 - LUNDI 22 JUILLET 2024

CONGO-RUSSIE

Signature de mémorandums
en matière d'énergie

Le ministre en charge de l'Energie, Emile Ouosso, et le premier vice-président de Rosatom de la Fédération de Russie, Nikolay Spasskiy, ont signé à Brazzaville deux mémorandums d'entente portant coopération en matière d'énergie hydraulique et d'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Selon le ministre congolais, ces protocoles d'accords font suite à la récente visite du président de la République à Saint-Petersbourg. « Ils ouvrent des perspectives prometteuses pour le développement du secteur énergétique avec la production de 2,6 mégawatts prévus pour subvenir en besoins énergétiques des Congolais », a précisé le ministre.

Page 3



Signature des mémorandums d'entente entre Nikolay Spasskiy et Emile Ouosso

CÉMAC

De bonnes perspectives
économiques

Yvon Sana Bangui

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, Yvon Sana Bangui, a révélé une nette évolution positive de la croissance économique dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) qui affiche, selon lui, des bonnes perspectives cette année, comparativement à l'an dernier. Au cours d'un échange avec le président de la République à Brazzaville où il a séjourné, le gouverneur a indiqué que la situation économique dans sa globalité au niveau de la sous-région est bien résiliente. « Le Congo affiche aujourd'hui une évolution positive de la croissance économique qui se situe autour de 3,9 % contrairement à 2023 où le taux de croissance était de 1,5 % », a-t-il précisé.

Page 16

SECTEUR AGRICOLE

AAD-Congo tient sa première
tribune entrepreneuriale

Les participants à la première tribune entrepreneuriale

L'Association des artisans du développement du Congo (AAD-Congo) a tenu, le 19 juillet, la première édition de sa tribune entrepreneuriale consacrée à la promotion et au développement du secteur agricole par des financements innovants pour les jeunes entrepreneurs.

Destinée à explorer les mécanismes de financement disponibles pour les jeunes, en mettant en avant le rôle des banques et des institutions de microfinance, cette tribune porte éga-

lement sur les défis logistiques et la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement avec comme objectifs améliorer le transport des produits agricoles, la gestion des stocks, la distribution et la commercialisation des produits.

Page 9

NUMÉRIQUE

Cinquante jeunes formés aux métiers
de l'audiovisuel

Le Centre national de la radio et de la télévision, en partenariat avec la Maison russe, a organisé une formation à l'audiovisuel à laquelle a pris part une cinquantaine de jeunes.

Cette session a permis aux jeunes intéressés aux

différents métiers de la télévision et de la radio de renforcer leurs connaissances en journalisme, éthique et déontologie à l'ère du numérique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Page 5

Éditorial
Braza vit

Page 2

ÉDITORIAL

Brazza vit

Ce n'est pas de la provocation. Elle n'a pas lieu d'être puisqu'elle est sans objet. Ce n'est pas non plus de la fantaisie. Elle n'a jamais intégré notre conception du rapport avec nos lecteurs pour qui nous avons beaucoup de considération et ils le savent. C'est le terrain. Oui, Brazzaville bouge !

En centre-ville, comme dans plusieurs quartiers de ses neuf arrondissements, la capitale congolaise a entrepris une mue persévérante. De vastes surfaces commerciales naguère réservées au cœur de la grande cité de près de deux millions d'habitants aujourd'hui sont désormais implantées dans des zones périphériques. Et fréquentées par une clientèle curieuse et enthousiaste.

Sur les grandes avenues, des édifices modernes sortent de terre comme le montre la démolition de jour en jour des bâtisses d'un modèle plus ancien vouées à disparaître dans les années à venir. Hôtels et appartements de haut standing changent inexorablement le visage de Brazza-la-verte. Il n'y a pas de doute que si ce rythme est maintenu, le regard sur notre capitale politique et administrative aussi changera.

A l'évidence ce constat futuriste n'éclipse en rien les nombreux problèmes que connaît l'hospitalière agglomération élevée sur la rive droite de l'imposant fleuve Congo. En 144 ans d'existence, la principale ville du Congo a gagné du terrain sans accompagner ce mouvement par la construction d'infrastructures de base devant faciliter la vie de ses habitants.

Mais l'on peut s'appuyer sur l'effort décrit plus haut pour prédire à Brazzaville un sort plus enviable dans les temps à venir. L'assainissement projeté de la rivière Tsiémé et d'autres collecteurs naturels, le pavage encore timide mais suivi des rues dans les quartiers participent de cet optimisme.

Le jour où les deux capricieuses dames-LCDE & E2C- à qui Brazzaville réclame l'eau et l'électricité sans délestage s'acquitteront définitivement de leur dette, où les voiries urbaines, l'assainissement des marchés et le transport en commun suivront, ce sera la cerise sur le gâteau. Il faut garder l'espoir.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-UE

Giacomo Durazzo salue les bonnes relations avec l'Assemblée nationale

Reçu en audience par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le 17 juillet à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Giacomo Durazzo, a fait un petit point de la situation du partenariat entre les deux parties, avant de souligner le rôle combien important que joue le Parlement dans cette coopération.

Le chef de la délégation de l'UE s'apprête à quitter le Congo après en avoir passé trois ans de service. Un départ qui va intervenir quelque temps après les élections au sein du Parlement européen. « Nous avons aussi fait le point sur la situation au sein de l'Union européenne après les élections du nouveau Parlement européen au mois de juin, avec la réélection de la présidente, Ursula Von der Leyen, pour un deuxième mandat. Nous avons aussi parlé de la situation politique au Congo, dans la perspective de l'élection présidentielle et des prochaines élections législatives, la création des nouveaux départements », a expliqué Giacomo Durazzo à sa sortie d'audience.

Selon lui, les relations entre l'UE et la République du Congo sont bonnes, mais elles peuvent encore s'améliorer, se renforcer notamment sur des questions d'investissement. La présence moins remarquable des investisseurs européens au Congo pourrait se justifier, a-t-il dit, par le climat des affaires. « Peut-être aussi une nécessité d'améliorer le climat des affaires, de le rendre plus facile pour les investisseurs européens. C'est un sujet sur lequel on peut encore renforcer notre coopération et nos relations », a-t-il estimé.

Concernant les autres domaines à améliorer, il a cité la sécurité maritime, notamment dans le golfe de Guinée qui est un sujet très



Giacomo Durazzo faisant ses adieux à Isidore Mvouba DR

important pour l'UE. Car, la voie maritime qui traverse ce golfe est une route essentielle pour le commerce vers l'Europe, d'où la nécessité de combattre tous les phénomènes d'insécurité comme la piraterie, toutes les activités illégales. D'après lui, son institution et le Congo travaillent beaucoup à propos de ce sujet. Giacomo Durazzo a aussi évoqué les relations culturelles assez intenses qui pourraient encore s'améliorer, se renforcer.

S'agissant de la place de l'Assemblée nationale, il a rappelé que cette institution joue un rôle essentiel dans le dispositif des relations entre l'UE et le Congo. « Lorsque nous parlons des re-

lations avec les différentes institutions du pays, nous voyons le gouvernement qui, évidemment, est peut-être le partenaire avec lequel nous travaillons plus, mais le Parlement joue un rôle très important de balance de pouvoirs. Lorsque nous parlons aussi de questions de gouvernance, c'est toujours avec l'Assemblée nationale, c'est ici quand même que se décident au niveau législatif les lois du Congo. Après, il y a la coopération parlementaire aussi qui est déjà existante au niveau bilatéral, notamment avec la France, peut-être que nous pouvons aussi la renforcer au niveau européen avec le Parlement », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

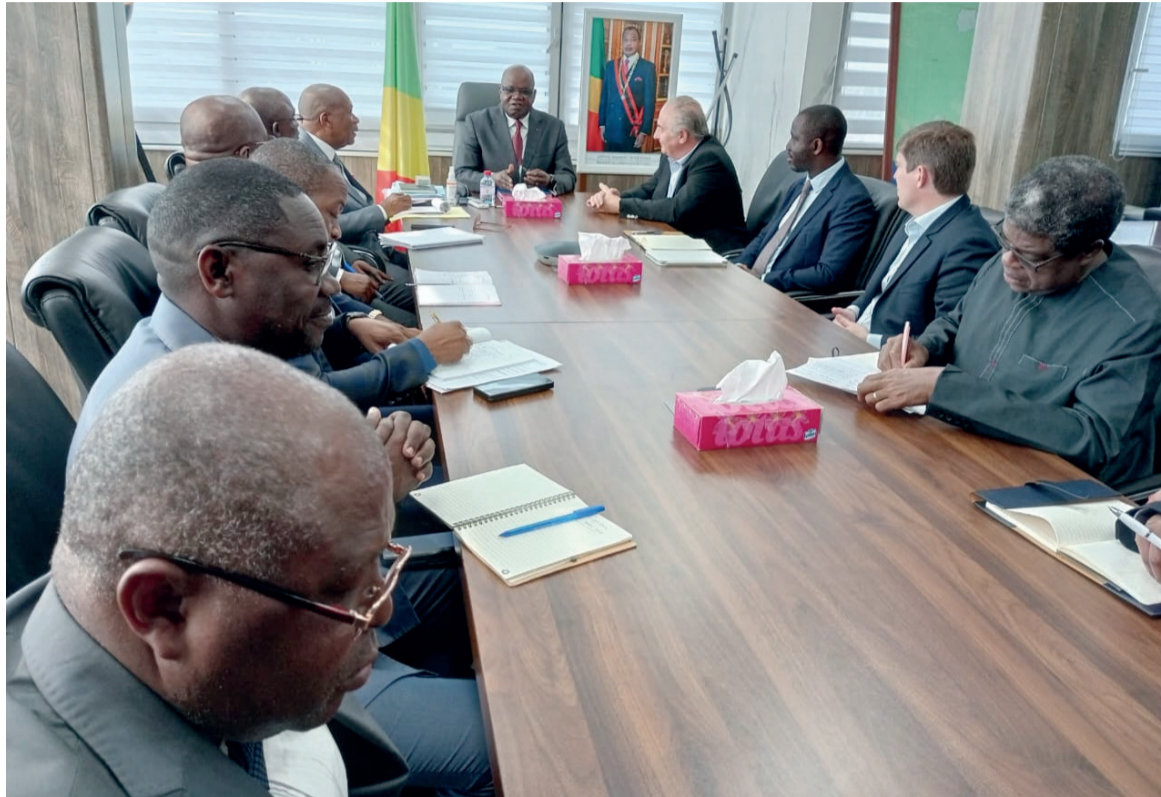
ENERGIE HYDRAULIQUE

Le Congo et la Russie liés par des mémorandums d'entente

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a signé, le 17 juillet à Brazzaville, avec le premier vice-président de la Corporation d'Etat de l'énergie atomique (Rosatom) de la Fédération de Russie, Nikolay Spasskiy, deux protocoles d'accords portant, entre autres, sur le développement des micro et centrales hydroélectriques ainsi que sur l'installation d'une unité de production de l'électricité à partir du nucléaire civil maîtrisé.

Le premier mémorandum d'entente signé entre la République du Congo et la Fédération de Russie concerne la coopération dans le domaine de l'énergie et de l'hydraulique et des secteurs adjacents. Le second porte, quant à lui, sur la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. « Nous sommes très fiers de signer ces accords parce qu'aujourd'hui est une journée suffisamment importante pour la coopération entre la République du Congo et la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie renouvelable, de l'hydraulique et du nucléaire », s'est réjoui Nikolay Spasskiy.

En effet, la signature de ces protocoles d'accords marque une étape importante dans les relations entre les deux pays, ouvrant ainsi des perspectives prometteuses pour le développement du secteur énergétique congolais. Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a rappelé que ces accords font suite aux rencontres que le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a eues avec les responsables de Rosatom à Moscou et à Saint-Petersbourg, lors de sa récente mission d'Etat en Russie. C'est ainsi qu'il a sou-



La séance de travail avec la délégation de la société 3PRSOR

ligné la nécessité de produire très rapidement les 2,6 mégawatts prévus afin de subvenir aux besoins des Congolais.

Vers l'amélioration de la desserte en eau potable à Pointe-Noire

Le ministre Emile Ouosso a, par ailleurs, conféré avec le directeur général de la société 3PRS, Patrick de Pachetetyre. Les entretiens ont porté sur l'installation d'une unité de potabilisation renouvelée et l'extension du réseau de La Congolaise des eaux (LCDE) dans la ville de

Pointe-Noire. Le but étant de permettre une desserte en eau potable soutenue dans les quartiers qui en manquent. « La séance de travail avait pour but d'annoncer l'arrivée du closing cette fin d'année pour le projet de Pointe-Noire, la Banque mondiale ayant encore quelques études à terminer pour sa mise en place. Le démarrage des travaux est prévu pour janvier 2025 et on pourra bénéficier de la production d'eau potable en fin d'année 2025. S'agissant du projet, c'est une station

de production d'eau potable d'une capacité de 1500 m³ qui fonctionnera 22h/J ; il y a également près de 60 km de réseau qui sont prévus dans le projet : réseau transfert et réseau de distribution », a expliqué Patrick de Pachetetyre, précisant que pour la partie production, la durée des travaux est prévue pour une année et pour la partie réseau dix-huit mois. 3PRS se chargera du développement et de l'exploitation des nouvelles infrastructures de production d'eau potable

à partir du lac Gambouissi, situé dans le département de Pointe-Noire. Le directeur général de LCDE, Parfait Chrysostome Makita, s'est, quant à lui, réjoui du fait que l'on s'achemine vers l'aboutissement d'un long processus qui a démarré depuis 2019 pour apporter une solution en eau potable à Pointe-Noire. D'après lui, tout le monde est conscient du fait qu'il y a un déficit de production énorme d'eau potable dans cette ville. « Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous satisfaire de cette nouvelle qui a été attendue depuis très longtemps. Cette nouvelle de notre partenaire annonce, à notre avis, une évolution plutôt très positive pour Pointe-Noire qui bénéficiera aussi très bientôt d'une infrastructure de l'eau digne de ce nom. Toutes les études ont été déjà faites, nous savons qu'une unité de potabilisation sera installée, un réseau sera posé sur près de 400 km en renouvellement et en extension sur la ville de Pointe-Noire, mais également des branchements seront réalisés. Ce sera un projet structurant qui sera installé sur l'ensemble des travaux », a-t-il commenté.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Diplomatie : le ton et les mots comptent

Clair », comme « Claire ». « Pour son premier 14 juillet (la fête nationale française) à Brazzaville, la nouvelle ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a reçu du monde la veille en soirée, en l'historique résidence de la Case de Gaulle située sur les berges du fleuve Congo tout en pointe de Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale du pays hôte. Elle s'y est installée il y a quelques mois déjà.

La tradition veut qu'à cette occasion exceptionnelle de l'histoire de la France et de ses relations avec les pays amis, le chef de la mission diplomatique en poste prenne la parole pour son discours de circonstance. Cette tradition a été respectée à l'appui d'une réception colorée, mar-

quée par la mise en lumière des premières impressions de l'occupante des lieux.

Devant le parterre de ses invités, parmi lesquels des officiels congolais emmenés par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, des amis, des journalistes et des membres de la communauté du pays en célébration, Claire Bodonyi a mis le cap sur l'essentiel : la consolidation de la relation entre Paris et Brazzaville.

Finira-t-elle peut-être polyglotte en langues congolaises ? Assurément ! En recourant avec beaucoup d'entregent aux expressions en lingala et en kituba, langues véhiculaires de son pays d'accré-

ditation, mais aussi en lari, celle de son voisinage, Claire Bodonyi se sentait en bonne compagnie. Après tout, elle l'a revendiqué en parlant de la France, son pays, et du Congo : « De profonds liens humains, culturels et économiques unissent nos deux peuples ».

Puis d'autres idées fortes, qui peuvent avoir fait tache d'huile : « Si l'on dit souvent que les bons comptes font les bons amis, en réalité, il n'y a pas de compte entre amis. Il n'y a ni gagnant ni perdant, ni, en excellent français, d'amitié win-win », suggérait-elle. Et si l'on devait, par ailleurs, retourner cet attachant anglicisme en « français facile », on trouverait peut-être du « gagnant-gagnant », formule en vogue dans bien d'autres partenariats. Mais le

rendez-vous était dédié à la fête et à la diplomatie, il n'y avait pas de place à une controverse ouvertement déclarée.

Dans un passé pas tout à fait ancien, autour des mêmes célébrations anniversaires, le ton des annonces était bien plus rageur, bien plus focus sur l'international. Pas franchement sur le désir de garantir qu'entre les deux pays, revisiter la vieille amitié au regard des évolutions actuelles du monde consisterait, dans le respect mutuel, à la confronter aux aspirations des peuples dans l'objectif d'en faire bénéficier les retombées à chaque partie. L'ambassadrice de France à Brazzaville a saisi cette réalité. Clairement !

Gankama N'Siah

ÉCONOMIE FLUVIALE

Le cabinet canadien CPCS présente ses offres au Congo

Spécialisé dans les partenariats public-privé ainsi que dans les infrastructures de transport et d'énergie, le cabinet CPCS a présenté, le 17 juillet à Brazzaville, ses offres au ministre de l'Économie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka.

Accompagné de son représentant local, Jean-Jacques Banuanina, le conseiller principal du CPCS, Christian Eléazard a évoqué avec le ministre les enjeux concernant le secteur fluvial au Congo, notamment l'importance de mettre rapidement en place un schéma directeur du sous-secteur. « De manière concrète, nous faisons allusion à un plan qui pourra prévoir les axes stratégiques, les objectifs, les mesures et actions à mettre en œuvre pour développer le secteur. Lorsque vous avez un secteur aussi prometteur que le domaine fluvial avec différents fleuves, toute cette richesse naturelle, il ne s'agit pas en fait de commencer à mettre en place des projets sans y réfléchir à l'avance. Il y a un travail en amont qui doit être fait, et notre cabinet est, de par son expérience dans plusieurs pays de la sous-région, déterminé à faire ce travail également au Congo », a expliqué Christian Eléazard.

Manifestant son intérêt, il pense qu'il est difficile à l'heure actuelle de définir un calendrier précis de démarrage des travaux d'autant plus qu'il va falloir discuter avec les différents partenaires et poursuivre les échanges avec les autorités congolaises. « Nous avons déjà échangé avec le ministère du Budget qui était très ouvert à l'idée. Je pense que le ministère des Transports sera



Le ministre Guy Georges Mbacka s'entretenant avec Christian Eléazard/Adiac

également prêt à se lancer dans cette aventure. Donc, une fois que les choses auront été bien définies, de notre côté, nous pourrions par la suite vous donner plus d'informations sur le calendrier de mise en œuvre. Notre cabinet, en tant que structure de conseils, est ancré dans la consultation, mais nous sommes prêts à accompagner les partenaires dans la recherche de partenariats », a-t-il poursuivi. Il a précisé que son cabinet bénéficie d'un réseau assez large de partenaires internationaux qui seront disposés à apporter une main forte aux différentes structures et à contribuer aux initiatives qui sont mises en œuvre.

Notons que le cabinet CPCS a mis en place la stratégie nationale de transport au Cameroun, en 2018 et 2021.

En effet, après avoir évalué l'ensemble des modes de transports du pays, il a mis en place des axes stratégiques très clairs avec un plan de financement accompagné et un plan de renforcement des capacités pour consolider les différents modes de transports. « Aujourd'hui, nous sommes fiers de dire que cette stratégie a contribué au Plan général de développement et que des projets sont déjà en train de se mettre en œuvre. Nous avons aussi récemment contribué au Plan national de transports de Madagascar d'où ont découlé plusieurs projets très concrets qui sont également en train d'être évalués par les bailleurs pour leur mise en œuvre effective », a conclu Christian Eléazard.

Parfait Wilfried Douniama

DÉSENDETTEMENT

Validation du rapport d'analyse du mécanisme C2D

Plusieurs acteurs de la société civile ont participé, le 18 juillet aux côtés de leurs collègues de la Plateforme dette et développement (PF2D), à l'atelier de restitution de l'analyse du contrat de désendettement et du développement (C2D).

Au cours de cette rencontre, plus d'une trentaine des cadres sont venus, entre autres, des organisations de la société civile, de quelques ministères, de l'ambassade de France, de la cellule technique du C2D, de la PF2D ainsi que des autres structures partenaires.

Cet atelier a permis aux participants de valider le rapport d'analyse du mécanisme C2D. Ils ont, en effet, partagé les résultats, notamment les constats et recommandations de la dite analyse, présenté et partagé les leçons apprises pendant le suivi du C2D. Ils ont par la même occasion formulé des recommandations à l'endroit des autorités congolaises et françaises sur les effets et impacts du mécanisme C2D.

Rude Ngoma

ENVIRONNEMENT

Des journalistes éduqués sur les enjeux de la préservation des écosystèmes

Des professionnels des médias nationaux ont été éduqués, le 16 juillet à Brazzaville, par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, sur les grands enjeux nationaux de préservation des écosystèmes naturels, du climat et de biodiversité.

Avec plusieurs partenaires clés dont le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo (MEDDBC) a en son sein les points focaux de l'environnement et développement durable. En collaborant avec le PNUE, ce ministère porte aussi la décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes qui est un appel à la protection et au renouveau des écosystèmes du monde entier, dans l'intérêt de l'homme et de la nature. Cette décennie a pour objectif de mettre un terme à la dégradation des écosystèmes et de les restaurer pour atteindre des objectifs mondiaux.

« Le ministère de l'Environnement est régulateur de l'ensemble des écosystèmes. La forêt fait partie intégrante des écosystèmes », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault. Sans confusion et pour éclaircir son auditoire, elle s'est fondée sur les textes de décrets actualisés de l'administration, la loi sur l'environnement et celle qui porte sur le développement



La ministre entourée des journalistes nationaux/Adiac

durable pour expliquer les missions et attributions du département ministériel dont elle a la charge.

Actuellement, la politique de la protection de l'environnement en République du Congo est régie par la loi n°33-2023/17/novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement, intervenue trente-deux ans après la loi qui a été promulguée en 1991. Cette loi qui comprend seize titres, divisés en chapitres, décrit dans le premier chapitre du titre un son objet, qui est celui de fixer le cadre légal de la politique nationale en matière de gestion de l'environnement dans le respect des objectifs

et des principes du développement durable.

La ministre a également expliqué les principaux axes stratégiques de la gestion de l'environnement contenus dans la loi n°72-2022/16/août portant réorientation sur le développement durable ainsi que le Plan national d'action pour l'environnement, l'intégration de l'environnement de manière transversale dans la planification sectorielle, la contribution nationale déterminée, le développement durable, la gestion du bassin du Congo. Tout est contenu dans ce document de la gestion de l'environnement.

« Nous avons la chance

d'avoir parmi nous un président de la République qui est le premier écologiste du bassin du Congo, qui en 1992, lors du sommet de la terre à Rio, avait déjà saisi les enjeux de la mobilisation en faveur de l'environnement, du climat, de l'écologie et de la biodiversité. Il nous faut favoriser une croissance verte et des technologies propres », s'est exprimée la ministre Arlette-Soudan Nonault.

Elle a ajouté que d'après l'Union africaine, « Le Congo fait partie des cinquante-cinq États dans le monde et sur le plan continental, il est parmi les cinq pays à avoir une stra-

tégie nationale pour la réduction des risques de catastrophes ». la ministre a cependant déploré le manque d'experts dans le cadre du mécanisme de quantification de certaines ressources naturelles.

Le MEDDBC met en place un système d'alerte pour anticiper les événements extrêmes. Il élargit les partenariats pour intégrer les curricula de l'enseignement des programmes scolaires et est en train d'accélérer la mise en place des textes d'application.

Enfin, dans le cadre de la sensibilisation aux enjeux de préservation des écosystèmes, Arlette Soudan-Nonault a évoqué la nécessité de la radiotélévision du bassin du Congo dont les travaux sont en cours de finalisation. Ce média, a-t-elle dit, contribuera à la promotion de la diplomatie climat, environnementale, à l'écotourisme ainsi qu'à l'économie verte et bleue. Elle espère également faire une tournée dans les départements de l'hinterland pour communiquer davantage sur les lois n°33-2023 du 17 novembre 2023 et celle du n°72-2022 du 16 août.

Fortuné Ibara

JOURNALISME WEB

Les jeunes formés reçoivent des certificats

Cinquante jeunes passionnés du métier de journaliste ont reçu les certificats de formation au terme d'un stage sur les métiers de l'audiovisuel et de la culture (Formac) organisé par le Centre national de la radio et de la télévision (CNRTV) et la Maison russe, en collaboration avec le Studio 210, une émission consacrée à la culture et aux religions.

Organisée du 1er au 15 juillet à Brazzaville et placée sur le thème « Le mojo au cœur de l'innovation », la formation avait pour objectif de donner aux jeunes les bases de différents métiers liés à l'audiovisuel et à la culture, en les formant aux techniques du journalisme mobile, c'est-à-dire, à la collecte de l'information à l'aide d'un smartphone. La session a permis de renforcer leurs connaissances en journalisme, à l'ère du numérique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Quinze jours durant, ils ont été formés sur « L'éthique journalistique et la déontologie », « L'initiation au montage vidéo », « L'information et ses critères », « Les réseaux et médias sociaux », « Les codes du reportage culturel

», « Les industries culturelles et créatives » ainsi que sur « L'expérience et la pratique du Mojo ». L'initiative a renforcé plusieurs acquis selon le représentant des jeunes stagiaires, Junior Fertyle Charles Mountsambote, qui a assuré que « les apprenants sont outillés sur la réalisation de projets audiovisuels au moyen de leur smartphone, afin de s'imprégner des réalités du métier du journalisme sur le terrain ».

La Formac est un espace d'apprentissage pour les jeunes, les aidant à éviter l'amateurisme dans la pratique du métier de journaliste. Ainsi donc, les organisateurs ont invité les partenaires à accompagner cette initiative afin de réaliser le projet de Formac en décembre prochain, dans les villes de

Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Owando.

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a pour sa part encouragé les journalistes à apprendre les nouvelles technologies de l'information. Elle a indiqué que son institution accordera quelques bourses d'études aux participants à cette session afin de poursuivre leur cursus en Russie l'année prochaine.

Les sessions de cette formation ont été animées par des chevronnés dont le promoteur du projet Formac et de l'émission studio 210 de la Télévision congolaise, Ed Chevy Diaz Diakoundila, en collaboration avec des délégués de la Maison russe, de l'Agence de régulation des postes et de communications électroniques et ceux de la Télévision congolaise.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des éclaircissements sur les résultats du baccalauréat

Après la délibération du baccalauréat général, session de juin 2024, des faux résultats conçus par un réseau mafieux sur la base d'un montage de fichier Excel ont circulé sur Internet. Ce montage faisait état des candidats qui avaient un même numéro matricule, d'autres déclarés admis ou échoués à tort.

La Direction des examens et concours ainsi que celle des systèmes d'information et de communication du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ont apporté un démenti, preuves à l'appui, pour éclairer la lanterne de l'opinion à ce sujet.

Conformément aux réclamations faites par différents candidats au baccalauréat, session de juin 2024, la direction des examens et concours conforte les résultats ci-après : « Cas Massanga Mouila Léodie Oljah, née le 2 juin 2002 à Mouyondzi, matricule DAZK240033, est régulièrement inscrite dans le fichier des candidats au Bac 2024. Son résultat au Bac donne "ajourné" ; cas Ngandounou Mitoumou Bruelle née le 08 mars 2005 à Nkayi, matricule DAPA240314 est régulièrement inscrite dans le fichier des candidats au Bac 2024. Son résultat au Bac donne "admis" ; cas Malera-Kimbandi Prince, né le 12 août 2003 à Pointe-Noire, matricule DAZK240030 est régulièrement inscrit dans le fichier des candidats au Bac 2024. Son résultat au Bac donne "admis" », indique le communiqué publié par la direction des examens et concours, le 18 juillet à Brazzaville.

Le même communiqué indique, par ailleurs, que toutes les personnes s'avançant dans cette manœuvre diffamatoire sont passibles de poursuites judiciaires. Toutes les parties affectées par cette malheureuse campagne peuvent se présenter à la direction des examens et concours pour de plus amples informations.

Rominique Makaya

ECONOMIE VERTE

Les administrateurs publics outillés à l'encadrement du marché

Une cinquantaine de cadres issus de diverses administrations a été outillée, du 16 au 17 juillet, à Brazzaville, sur l'approche de développement des systèmes de marché pour le développement des petites entreprises durables pour une économie verte. Une fois sur le terrain, ces derniers vont encadrer les petites et moyennes entreprises (PME) à mieux conserver la biodiversité.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de promotion des PME pour l'amélioration du bien-être social afin de réduire la surexploitation des animaux sauvages et la destruction des forêts en République du Congo (Ceerc), financée par le gouvernement américain à travers l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, la session de formation visait, entre autres, à renforcer leurs capacités sur l'approche de développement des systèmes de marché pour favoriser le développement des PME favorables à la conservation de la biodiversité et des forêts.

A travers cet encadrement, les acteurs institutionnels ont ainsi acquis des connaissances afin de mieux définir leur rôle dans la création d'un environnement des affaires favorable au développement de ces entreprises durables, d'utiliser l'approche systémique pour identifier les besoins des petits producteurs, les exigences et dynamiques des marchés, et des interactions entre les acteurs des différentes institutions étatiques, les producteurs et les



Les participants à l'atelier de formation/Adiac

autres acteurs des chaînes de valeurs pour réduire la pauvreté, et atteindre les objectifs de conservation et de biodiversité.

Cet atelier qui a débouché sur plusieurs recommandations a également été une occasion pour les apprenants de se familiariser et d'analyser les concepts d'économie circulaire et d'économie verte dans le contexte spécifique du Congo.

Contente d'avoir pris part à cette formation, Mondesir Bianwana a déclaré : « Durant ces deux jours, nous avons fait des travaux sur les différentes chaînes de

valeur, à savoir l'arachide, le manioc et l'élevage. Nous avons également été outillés sur l'économie verte et circulaire. Le formateur nous a amplement expliqué en quoi consistait l'économie verte et circulaire et pourquoi le Congo devait opter pour cette économie dite circulaire et comment encourager les entreprises à pouvoir muter vers les économies vertes ».

Elle a estimé qu'au terme de cette session, les représentants des différentes administrations publiques devraient se mettre ensemble

pour faire avancer et évoluer le Congo en matière d'économie circulaire. Ce, dans le but de préserver et de conserver les ressources naturelles dont disposent les forêts en vue de lutter contre la déforestation ainsi que les changements climatiques qui sont une question d'actualité.

Clôturant les travaux, Sabine Jiekak, chef de projet Ceerc, a remercié les participants pour leur disponibilité et surtout des différentes contributions apportées en vue d'atteindre les objectifs fixés par ledit projet et à rendre, de manière un peu plus concrète, les vœux d'at-

teindre un bien-être économique et social pour toutes les communautés vivant dans et autour des aires protégées ainsi que les concessions forestières.

« Nous sommes tout à fait conscients que deux jours pour cette formation, ce n'était pas assez car qu'il y avait beaucoup de choses à discuter et à assimiler. Mais nous espérons, au terme de cet atelier, avoir contribué à créer et à renforcer ce lien intersectoriel, interdépartemental ministériel qui existe déjà. Nous voulons avoir ces mêmes initiatives avec les différents acteurs et arriver, de manière ultime, à avoir des rencontres où les trois groupes d'acteurs, le secteur privé, les petits producteurs et les institutions gouvernementales, les acteurs étatiques, pourraient se mettre ensemble et voir comment améliorer cette approche, comment créer une économie qui a pour base un système entier et pas sur le développement des petites entreprises de manière individuelle », a-t-elle conclu.

Gloria Imelda Lossele

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-020-PANC-SC24

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGÉE DU RENFORCEMENT DES CHAINES DE VALEURS INTEGRES POUR LES PRODUITS AGROFORESTIERS ET/OU PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX DANS LA ZONE DU PROJET

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un prestataire chargée du renforcement des chaînes de valeurs intégrées pour les produits agroforestiers et/ou produits forestiers non ligneux dans la zone du projet.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : l'appui à la préparation des plans d'affaires (micro-projets) et à la planification de leur mise en œuvre ; l'appui technique aux niveaux de la production, du stockage et de la transformation locale ; l'appui à la commercialisation des produits agroforestiers ou forestiers non ligneux.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de vingt-deux (22) mois à partir d'octobre 2024.

4. L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises

sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour les 3 axes (appui à la préparation des plans d'affaires (micro-projets) et à la planification de leur mise en œuvre ; appui technique aux niveaux de la production, du stockage et de la transformation locale ; appui à la commercialisation des produits agroforestiers ou forestiers non ligneux).

5. La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

7. Le consultant sera une ONG nationale ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'accompagnement des groupements de producteurs impliqués dans des chaînes de valeur de produits agroforestiers (cacao et produits vivriers) et de produits forestiers non ligneux (miel) avec une bonne connaissance du contexte environne-

mental, social et économique des départements de la Sangha et de la Likouala.

Les critères de présélection sont les suivants : a). Avoir déjà conduit au moins deux missions similaires ; b). Avoir une expérience avérée dans l'encadrement et l'accompagnement des groupements des producteurs agricoles et communautés locales ; c). Disposer de différentes expertises requises (agronomie, foresterie, sociologie, développement rural, organisation paysanne, gestion financière, marketing, etc.) pour la réussite de cette mission ; d). Avoir une expérience de travail avec les projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, FIDA, PNUD, FAO, UE, etc.) serait un atout.

8. Plusieurs prestataires peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

9. Un participant sera sélectionné conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui seront expressément énoncées dans la demande de propositions.

10. L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part

de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

11. Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

12. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet ou par e-mail à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « RENFORCEMENT DES CHAINES DE VALEURS INTEGRES POUR LES PRODUITS AGROFORESTIERS ET/OU PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX DANS LA ZONE DU PROJET », au plus tard le 02 août 2024, à 16h00 (heure de Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 18/07/2024

La Coordinatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-043-PANC-SC24

MISSION D'UN AUDITEUR INTERNE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a conclu avec l'Association Internationale de Développement (IDA) les accords de financement pour les Projets suivants : a. Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), b. Projet de renforcement du système de santé (KOBKISA), c. Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), d. Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), e. ProClimat Congo, f. Projet amélioration des services d'électricité (PASEL), g. Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), h. Projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

Une partie de ces financements est alloué pour recruter un auditeur interne pour chaque projet.

2. L'auditeur interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), des procédures édictées par le manuel d'exécution et les manuels de procédures du projet dans tous les domaines de sa mise en œuvre, et plus spécifiquement en ce qui concerne l'administration générale, la gestion financière et la passation des marchés.

3. Les Ministères de tutelle à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC), invitent les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services pour cette mission. Un candidat peut postuler pour trois (03) projets.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;

- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;

- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;

- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission : La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelable sur la durée de vie du Projet en fonction des résultats obtenus, sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances, après avis favorable de la Banque.

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, et l'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

6. Profil du poste : Les qualifications et expériences requises sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en audit, contrôle interne, gestion ou comptabilité ;

gestion des risques ou tout autre diplôme équivalent,

- La détention du Certified Internal Audit (CIA) ou en cours d'obtention est un atout ;

- Justifier, au cours des trois dernières années, d'une expérience professionnelle pertinente comme auditeur dans une firme d'audit ou dans le département d'audit d'une entreprise privée ou publique ;

- Avoir une bonne maîtrise des logiciels / progiciels de gestion (des logiciels de comptabilité générale, analytique budgétaire et financière et de gestion de projets, etc.) et des applications logicielles courantes (Excel, Word, Power Point, Access, etc.) ;

- Avoir une excellente maîtrise orale et écrite du français et une bonne maîtrise de l'anglais ;

- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;

- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

- Être capable de travailler sous pression ;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés et de gestion financière dans les projets financés par la Banque mondiale serait un atout ;

- Être disponible immédiatement une fois la procédure de recrutement terminée sera un atout ;

7. La sélection du Candidat se fera par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur dossier de candidatures ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse postale suivante : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 juillet 2024 à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 15/07/2024

La Coordinatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

ANTI-CORRUPTION

La CNTR revient sur sa participation à la 21^e conférence internationale

Une délégation de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), conduite par son vice-président, Albert Ontsaka, a participé à la 21^e Conférence internationale anti-corruption, tenue récemment à Vilnius, en Lituanie.

Organisée par Transparency international, la rencontre a été une occasion pour les participants de suivre sept communications, regroupées autour d'une centaine d'ateliers relatifs aux stratégies de lutte contre la corruption dans le monde. Il s'agit, en autres, de la cupidité et de la corruption, une maladie qui accélère la catastrophe environnementale dans le monde ; « Il est temps de fermer l'entreprise mondiale des kleptocrates criminels trafiquants et leur complicité » ; « Bâtir une économie mondiale éthique » ; « Faire progresser l'intégralité de l'entreprise et de ses dirigeants » ; « Démocratie et droits de l'homme assiégés » ; « S'attaquer au côté le plus sombre de la corruption ».

« Il ressort de toutes ces communications que les acteurs de la lutte contre la corruption doivent collaborer pour espérer réduire l'action nocive de la corruption dans le monde puisqu'aucun pays, aucune organisation ne pourra seul venir à bout de la corruption, au regard de ses ramifications », ont résumé en substance les membres de la délégation de la CNTR, dans un communiqué de presse.

En marge de cette conférence, ils ont eu des entretiens avec plusieurs personnalités dont le fondateur de Transparency international, Peter Eigen; le délégué de cette organisation pour l'Afrique francophone, Samuel Kanninga; et le directeur général adjoint, chargé des opérations et enquêtes de l'Office anti-corruption, Andrea Schwarz. Ces



entretiens se sont ensuite poursuivis avec le vice-président en charge de l'intégrité au groupe de la Banque mondiale, Mouhamadou Diagne, ainsi qu'avec Tolojanahary Ndassana du secrétariat du projet associé au Programme d'intégrité de la gouvernance climatique au niveau de Transparency international.

« Les entretiens avec ses interlocuteurs ont permis à la délégation de la CNTR de partager sa vue sur la lutte contre la corruption, qui va de pair avec la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques. La délégation de la CNTR a également informé ses interlocuteurs sur son tra-

vail accompli sur le terrain et quelques difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions. Elle a aussi souhaité une franche collaboration avec ses interlocuteurs, notamment Transparency international en ce qui concerne la formation

de ses membres et collaborateurs en matière d'enquête sur la transparence », poursuit le communiqué de presse.

En effet, avec Tolojanahary Ndassana, il a été question de faciliter la collaboration entre la CNTR et une agence malgache œuvrant dans la lutte contre la corruption en vue d'une coopération Sud-Sud dans le domaine.

En parallèle, une deuxième mission de la CNTR, conduite par le commissaire Sylvain Elenga, s'est rendue à Paris, au siège de l'Agence anti-corruption française. Elle a eu une séance de travail avec la chargée de mission de cette agence, la magistrate Gaëlle Pelen. « Les deux institutions ont évoqué la nécessité de coopérer étant donné qu'elles ont des missions similaires et peuvent faire quelques solutions au problème de corruption dans le monde », a conclu le communiqué de presse.

Parfait Wilfried Douniama

ZAMBIE

Le pays accueillera la compétition internationale africaine des métiers en 2025

Environ 1 500 étudiants de toute l'Afrique se réuniront en Zambie l'année prochaine pour concourir dans vingt catégories de savoir-faire lors de la compétition internationale africaine des métiers (WorldSkills Africa), a annoncé, le 15 juin, un responsable gouvernemental.



Soutenir l'enseignement technique supérieur en Afrique DR

Brilliant Habeenzu, secrétaire permanent du ministère de la Technologie et des Sciences, a déclaré que la compétition prévue en avril de l'année prochaine donnerait aux jeunes l'occasion d'acquérir des connaissances sur la manière dont ils peuvent survivre et gagner leur vie.

Lors de l'ouverture d'une compétition locale des métiers à Lusaka, Brilliant Habeenzu a fait remarquer que le développement de compétences était au centre des priorités du gouvernement et a exprimé l'es-

poir que les jeunes rivaliseront favorablement avec leurs pairs d'autres pays africains.

L'événement, a-t-il ajouté, renforcera considérablement le secteur de l'hôtellerie et d'autres industries connexes, qui offriront divers services dans la ville méridionale de Livingstone, où se déroulera la compétition.

Precious Lisulo, responsable du programme WorldSkills Zambia, a fait savoir que les préparatifs de l'événement avançaient bien et qu'une équipe d'experts avait

été identifiée et formée pour encadrer les participants zambiens. La Zambie deviendra le quatrième pays à accueillir la compétition WorldSkills Africa après son inauguration en Tanzanie en 2016.

La compétition vise à donner aux jeunes un avantage concurrentiel dans l'enseignement et la formation professionnels, à améliorer leur employabilité et à favoriser une croissance économique durable dans les pays africains.

Xinhua

SÉNÉGAL

Vers la renégociation des contrats pétroliers et miniers signés par le pays

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a fait part de sa volonté de renégocier les contrats pétroliers et miniers déjà signés avec des partenaires par son prédécesseur, Macky Sall.

« Ma conviction est qu'on aurait pu mieux négocier parce que d'autres pays africains l'ont fait. Notre stratégie est de voir les pistes de renégociation. De ce fait, nous allons renégocier les contrats et essayer de voir comment investir sur d'autres secteurs pour leur développement et éviter la malédiction du pétrole », a déclaré Bassirou Diomaye Faye, lors d'une interview accordée à la presse locale pour marquer les 100 premiers jours passés à la tête du Sénégal.

« Je ne crois pas à la malédiction du pétrole. La stratégie est de faire de cette ressource un levier pour développer les autres secteurs (métiers du numérique, formation professionnelle, agriculture et pêche) », a-t-il expliqué.

« Nous allons renégocier pour augmenter nos parts. Après les renégociations, vous verrez un grand changement. Nous devons croire en notre potentiel. Il y aura une renégociation et ce sera bénéfique pour le Sénégal », a fait savoir le président Faye.

TV5
MONDE
AFRIQUE
DIFFUSEUR OFFICIEL



26 JUILLET > 11 AOÛT



© 2009 / International Olympic Committee (IOC) / JULLIART, Richard

Regarder le monde
avec attention

TV5
MONDE

afrique.tv5monde.com



HYDROCARBURES

La compagnie Eni présente ses projets au chef de l'Etat

Le président directeur général (PDG) de la compagnie pétrolière Eni, Claudio Descalzi, a informé, le 19 juillet à Brazzaville, le président de la République Denis Sassou N'Guesso des différents projets à développer en terre congolaise.

Le PDG du groupe pétrolier italien a évoqué avec le chef de l'Etat congolais la deuxième phase du projet Congo LNG portant sur l'exportation du gaz naturel liquéfié qui interviendra à la fin de l'année 2025. Selon un communiqué d'Eni, cette phase permettra au Congo d'exporter 4,5 milliards par an.

Les deux personnalités ont également parlé des projets de production d'agri-feedstock, matières premières agricoles pour le bio raffinage, en cours dans le pays après le démarrage du premier Agri-Hub, ainsi que d'autres initiatives dans le domaine de la transition énergétique.

Il s'agit notamment de la distribution de foyers améliorés qui, en remplaçant les dispositifs traditionnels à biomasse, contribuent à la réduction de l'impact sur le patrimoine fo-



restier et permettent la génération de crédits carbone.

Débutée à Pointe-Noire et Brazzaville, la distribution de

ces foyers améliorés s'étendra vers d'autres départements

du pays courant 2024.

Par ailleurs, Claudio Descalzi et le chef de l'Etat congolais ont échangé sur des initiatives en matière de durabilité, notamment la phase 3 du projet intégré Hinda, dans le département du Kouilou. Ce projet garantit l'accès à l'eau, aux soins médicaux et à l'éducation à environ 25 000 personnes.

Dans la même perspective, il y a aussi le projet pêcheurs concernant la construction d'un complexe de pêche artisanale moderne en vue d'améliorer la chaîne de valeur des produits de la pêche.

C'est en février dernier que le président Denis Sassou N'Guesso a lancé la production du gaz naturel liquéfié de la société Eni à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo.

Christian Brice Elion

AGRICULTURE

Des jeunes incités à l'entrepreneuriat agricole

Initiée par l'Association des artisans du développement (ADD-Congo), la première édition de la tribune entrepreneuriale du Congo, tenue le 19 juillet à Brazzaville, a permis d'inciter les jeunes à entreprendre dans le domaine de l'agriculture afin de réduire, entre autres, les importations alimentaires.

Placée sur le thème « Jeunesse et entrepreneuriat agricole », la tribune a été présidée par le ministre d'Etat en charge des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, en présence des ministres en charge de la Jeunesse, Hugues Ngouélondélé, et des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Les participants ont suivi des communications développées autour de quatre ateliers animés par des cadres des ministères de la Jeunesse, de l'Agriculture et de l'Artisanat ainsi que des banquiers et autres sachants. Il s'est agi, entre autres, de « l'intégration de la jeunesse dans la formation et le développement des compétences agricoles » ; « L'engagement des pouvoirs publics pour le développement agricole » ; « Financement et les partenariats banques-microfinances pour les jeunes entrepreneurs agricoles ».

Un véritable lieu d'échanges entre participants et panélistes pour mettre la jeunesse devant ses responsabilités. Le président de l'ADD-Congo, Ennel Mbikina, est revenu sur les motivations qui ont poussé son organisation non gouvernementale à organiser cette

tribune au terme d'un état des lieux et de profondes réflexions. « En engageant les jeunes, nous contribuons à faire tomber les clichés qui rendent le métier d'agriculteurs dévalorisant. Notre pays, le Congo, sortira de la forte dépendance des denrées alimentaires liées à l'exploitation si la jeunesse s'implique totalement car le développement agricole ne se décrète pas. Il doit être le fruit d'une volonté soutenue par des actions concrètes car la terre ne ment pas », a-t-il justifié. Il a précisé la nécessité de faire de l'entrepreneuriat agricole un levier déterminant de l'économie nationale.

Objectifs atteints

Nourrissant l'ambition d'organiser les prochaines éditions dans un secteur qui reste à déterminer, il s'est réjoui du fait que les objectifs de cette année sont atteints. « Une bonne partie de ce que nous pensions pouvoir faire sur cette première édition a été faite, cela nous a permis de voir des jeunes qui ont pu poser certaines questions suite aux difficultés qu'ils rencontrent au quotidien concernant le monde



Les participants à la première tribune entrepreneuriale Adiac

agricole. Je pense qu'aujourd'hui, avec l'appui du gouvernement, nous avons atteint un objectif et nous essayerons de pousser un peu plus lors des prochaines éditions. Les actes de cette tribune seront consignés dans un document et nous essayerons d'accompagner ces différents jeunes surtout en matière de financements », a promis Ennel Mbikina.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre d'Etat, Pierre Oba, a rappelé que la thématique retenue incarnait bien le sens même de l'innovation et du progrès pour le Congo. Selon lui, la tribune entrepreneuriale est bien plus qu'un événement. Il s'agit d'une plateforme d'échange, de partage de connaissances

et d'inspiration faisant naître certaines suggestions innovantes et porteuses de sens pouvant accompagner le gouvernement ainsi que les acteurs du secteur public et privé à transformer les communautés.

Il a, par ailleurs, salué l'engagement indéfectible de l'ADD à soutenir et à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes, en mettant en lumière l'importance de l'agriculture dans un contexte où elle constitue un pilier essentiel du développement. D'après lui, le potentiel de l'agriculture congolaise, avec dix millions des terres arabes dont seulement 4% sont exploitées, pourra significativement contribuer à la sécurité alimentaire mondiale en aug-

mentant la production agricole. « L'agriculture, en tant que secteur économique, offre de nombreux atouts pour la jeunesse et l'économie du Congo à plusieurs niveaux. En diversifiant les marchés alimentaires, et en adoptant des pratiques durables, le Congo pourra aussi attirer les investissements étrangers, favoriser la croissance économique et encourager la recherche et l'innovation, tout en renforçant la stabilité sociale et politique dans la région », a déclaré le ministre d'Etat Pierre Oba. Il a souhaité que les retombées de cet événement contribuent à construire un avenir où la jeunesse congolaise brillera de tout son potentiel.

Parfait Wilfried Douniama

ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Nadège Abomangoli parmi les six vice-présidents

Après l'élection de la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, la poursuite des travaux le 19 juillet a permis, entre autres, d'élire les six vice-présidents.

Malgré l'annulation du premier tour du vote à cause des urnes trop remplies, dans une ambiance déjà éruptive, les députés ont élu Naïma Moutchou (Horizons), Xavier Breton (Droite républicaine), Roland Lescure (Ensemble), Annie Genevard ((Droite républicaine)), et Clémence Guetté, ainsi que la Franco-Congolaise Nadège Abomangoli, toutes les deux du parti La France insoumise.

Les Insoumises Nadège Abomangoli et Clémence Guetté, la candidate d'Horizons et vice-présidente sortante Naïma Moutchou, et Xavier Breton (La Droite républicaine), ont été élus dès le premier tour, bénéficiant tous des voix de leurs propres camps, et de celles du Rassemblement national qui a annoncé voter pour eux.

Les élus proches du président Emmanuel Macron et ceux de la droite ont noué un accord pour se répartir certains des postes clés de l'Assemblée nationale. L'ancien ministre Roland Lescure et la députée de la Droite républicaine, Annie Genevard, ont été élus au second tour.

Le Rassemblement national, qui avait deux candidats en lice, à



savoir Sébastien Chenu et Hélène Laporte, n'obtient aucun poste de vice-président.

Quant au déroulement de ce vote, signalons que le résultat du premier tour a mis plus de quatre heures à être validé, après un premier vote annulé en raison d'un trop grand nombre de bulletins par rapport aux votants, « dix enveloppes » de trop selon la présidente Yaël Braun-Pivet, suscitant une volée de rappels au règlement dans l'hémicycle à l'annonce des résultats. « Honte à ceux qui ont pratiqué cette fraude dans notre hémicycle », a tancé le

Socialiste Jérôme Guedj, exigeant une « enquête approfondie », et une révision du mode de scrutin, qui prévoit plusieurs tours à bulletins secrets dans les salons de l'Assemblée.

Lors du scrutin du 30 juin dernier, la députée insoumise native du Congo, Nadège Abomangoli, avait été réélue dès le premier tour dans la 10e circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Bondy et Les Pavillons-sous-Bois). Dans son précédent mandat, elle co-présidait le Groupe d'amitié France-Congo avec son homologue Hubert Wulfranc (PCF-Nupes).

Marie Alfred Ngoma

OMS

L'Afrique représente plus de la moitié des urgences sanitaires dans le monde

Le continent africain représente plus de la moitié des urgences sanitaires dans le monde, a révélé jeudi l'Agence de presse sénégalaise (APS) citant le directeur régional des urgences en Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le docteur Abdou Salam Guéye.



Plus de 80% des urgences sont liées à des maladies et les 20% sont liées aux catastrophes naturelles ou à des phénomènes causés par l'homme, a précisé M. Guéye qui s'exprimait lors d'une rencontre du Groupe consultatif technique des urgences et d'une table ronde sur la gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS, organisées à Mbour, à 80 km de Dakar.

« Quand on parle aujourd'hui des questions d'urgence sanitaire en Afrique, la question qui se pose, c'est, est-ce que nos systèmes de santé sont très bien préparés ? Est-ce que nos personnels de santé sont bien sensibilisés par rapport à cette question pour réagir à temps ? », a souligné, pour sa part, le ministre sénégalais de la Santé et de l'Action sociale, Ibrahima Sy.

« La question des urgences sanitaires est souvent gérée à un niveau central, alors qu'aujourd'hui quand on parle d'urgence, la riposte doit se faire au niveau local », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il fallait « s'assurer qu'au niveau local, on a tous les dispositifs qui permettent de réagir à temps et d'éviter des risques beaucoup plus importants pour les populations ».

Xinhua

MÉDIAS

Des journalistes de radio Okapi interpellés

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a exprimé sa stupéfaction après la brève interpellation de Blaise Ndongala, Vanessa Kongolo, Jonathan Fuanani, John Tshibuabua et Jordi Mafuala, respectivement journalistes, reporter photographe, stagiaire et chauffeur à la radio onusienne.

Tout en condamnant l'excès de zèle des agents peu informés sur la mission d'un professionnel de la presse, l'Olpa pense que l'interpellation des journalistes de radio Okapi constitue une atteinte à la liberté de la presse garantie par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits humains. Elle appelle les forces de défense et de sécurité à protéger les journalistes dans l'exercice de leur travail. Dans son communiqué du 18 juillet, l'Olpa a indiqué que ces journalistes ont été interpellés la veille par des personnes se réclamant de l'Agence nationale des renseignements (ANR) au stade Tata Raphaël (ex-20 mai), alors qu'ils tentaient d'obtenir une interview avec son administratrice sur l'état des lieux de cette infrastructure construite pour les 9^{es} Jeux de la francophonie qui ont eu lieu du 28 juillet au 6 août 2023, à Kinshasa. « Leurs badges de service ont été confisqués puis ils étaient conduits au bureau de l'ANR situé dans

l'enceinte du stade Tata Raphaël où ils ont été entendus sur procès-verbal et accusés d'avoir filmé les infrastructures du stade sans autorisation de sortie ni ordre de mission », a indiqué l'Olpa, précisant que les interpellés ont été relaxés après près d'une heure de privation de liberté.

Deux autres journalistes convoqués par le parquet de Mbandaka

Joël Kayembe et Fiston Elambo, respectivement journaliste et directeur à la radio Liberté Mbandaka, ont été, pour leur part, convoqués le 18 juillet par le magistrat Zacharie Ngandu, substitut du procureur du Parquet de grande instance de Mbandaka. « L'invitation du parquet intervient une semaine après la publication d'un communiqué officiel du bureau de l'Assemblée provinciale signé par M. Ezechiel Ambokani Djanga, rapporteur adjoint, qui interdit Joël Kayembe d'accéder à l'enceinte de l'Assemblée pro-

vinciale de l'Equateur suite à la diffusion de l'émission « Ligne droite » animée par ce dernier le 8 juillet 2024 sur les antennes de radio Liberté Mbandaka outrageant les députés provinciaux », a expliqué l'Olpa qui avertit que l'Assemblée provinciale promet de saisir la justice en cas de récidive.

A en croire l'Olpa, au cours de l'émission « Ligne droite » du 8 juillet incriminée, le journaliste a reçu MM. Arthur Bankita et Jean-Paul Kayembe, respectivement notable de Mbandaka et président de la structure dénommée Nouvelle société civile du Congo. Ces derniers ont émis de vives critiques sur la démarche des députés provinciaux de l'Equateur, appelant le président de la République à publier l'ordonnance d'investiture du gouverneur de cette province. « Le parquet a obligé les journalistes à se présenter de nouveau, le 19 juillet 2024, munis du support contenant les éléments sonores de l'émission « Ligne droite » du 14 juillet, faisant état d'actes de



Les journalistes Joël Kayembe et Fiston Elambo/DR

torture dans le territoire de Makanza », a indiqué l'Olpa. Il a, par ailleurs, exhorté les députés provinciaux à s'unir comme un seul homme pour obtenir la levée immédiate et

inconditionnelle de la décision imposée au journaliste Joël Kayembe ainsi que toute pression judiciaire visant la radio Liberté Mbandaka.

Lucien Dianzenza

FORÊTS DES BASSINS DU CONGO

Plaidoyer pour l'initiative Comifac-ministère de l'Environnement -WWF

La Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et le Fonds mondial de la nature (WWF) ont organisé, le 17 juillet à Kinshasa, l'atelier national de socialisation et d'appropriation de l'initiative de ces deux institutions en République démocratique du Congo (RDC) visant l'augmentation des flux internationaux de financements climatiques et de la biodiversité en faveur des forêts du bassin du Congo.

L'atelier a permis aux participants de discuter sur les défis financiers auxquels les forêts du bassin du Congo sont confrontées pour concilier la conservation de la biodiversité et le développement socioéconomique. «*Notre engagement envers la gestion durable des écosystèmes forestiers est indissociable de notre volonté de promouvoir le bien-être de notre population à travers un développement équitable et durable. Ensemble, nous devons relever ce défi. Cela nécessite une mobilisation collective où chaque acteur joue un rôle crucial*», a indiqué la coordonnatrice nationale de la Comifac, Brigitte Mbuyi Bilonda.

Le directeur national de WWF, Yaouba Kaigama, réitérant la constance de son institution ainsi que sa détermination de rester au côté du gouvernement congolais et d'autres partenaires pour l'aboutissement de ce processus, a souligné le caractère inclusif de cette démarche.

Des forêts comme pôle des recettes

Cet exercice a eu comme soubassement un état des lieux catastrophique sur lequel tous les partenaires ont été d'accord. En commençant par le secrétaire général à l'Environnement, Benjamin Toirambe, représentant la ministre en charge de ce secteur, les autres représentants des institutions publiques et les partenaires au développe-



La photo souvenir des participants à l'atelier/Adiac

ment ainsi que ceux des communautés locales et des organisations de la société civile. Tous ont été unanimes sur le fait que les forêts du bassin du Congo constituent un pôle de dépenses au lieu d'être source des recettes pour les États et des profits pour leurs populations respectives. «*Il faut que les choses changent!*», a admis le secrétaire général, Benjamin Toirambe. Pour ce haut cadre de l'administration congolaise, les acteurs congolais et ceux du bassin du Congo doivent avoir des données sur les ressources naturelles à faire valoir pour soutenir les actions prévues. «*Il ne faut pas nous limiter aux paroles. Il faut monter des mécanismes techniques et financiers pour arriver à valoriser nos forêts*», a-t-il conseillé.

Promouvoir une solidarité entre les États de la sous-région

Pour permettre à tous les acteurs d'avoir une même compréhension du contexte,

des enjeux et des défis, de susciter les engagements politiques et consolider la synergie autour de la Comifac en vue d'améliorer les capacités de négociation et parvenir à augmenter les flux internationaux de financements climatiques ainsi que de la biodiversité en faveur des forêts du bassin du Congo, le leader CB-Hiffi au sein du WWF, Jonas Kemajou Syapze, a partagé sur l'augmentation des flux de financement pour soutenir ces forêts. Revenant sur l'état des lieux et les usages des terres forestières, cet expert en finance climatique a rappelé que le bassin du Congo possède de vastes espaces de forêts qui jouent un rôle écologique important et qui régulent le climat mondial avec sa biodiversité abondante, mais qui constituent pour les pays de cet espace géographique des postes de dépenses énormes. «*Devons-nous continuer à dépenser et laisser nos enfants mourrir de faim, au nom de la conservation ?* »,

s'est-il demandé. Il s'est mis notamment à la place de ces communautés locales qui ne savent pas profiter de leurs forêts pour le besoin de la conservation et dont les gouvernements sont obligés de déboursier de l'argent pour entretenir ces forêts.

Notant que de 2017 à 2021 l'Amazonie et l'Asie du Sud-Est ont chacune bénéficié de près d'un milliard de dollars américains pour préserver leurs forêts alors que le Bassin du Congo n'a été financé que de près de 4 millions, donc 4% de ce que chacun de ces espaces a reçu, Jonas Kemajou a regretté que les gouvernements des pays pauvres empruntent de l'argent pour préserver ces forêts qui régulent le climat mondial et génèrent le bien-être de la planète. C'est dans cette optique qu'il a conseillé des actions en vue de rendre les forêts à haute intégrité économiquement plus rentables que les usages non durables des terres forestières du bassin du Congo.

Une initiative pertinente

Cet exposé qui a clairement montré comment l'argent peut-être mobilisé en faveur des forêts du bassin du Congo a conduit à des échanges qui ont permis à tous les participants de chuter sur une vision commune des actions à mener. Au-delà du tableau peu reluisant ainsi brossé, il existe plusieurs mécanismes de financement. Les participants à cet atelier ont jugé pertinente et adaptée au contexte de la RDC, l'Initiative Comifac-ministère de l'Environnement et Développement durable-WWF lancée lors de la COP27 et félicité l'engagement politique du gouvernement en sa faveur. Ils ont demandé au gouvernement de s'en approprier pleinement afin d'impulser, en coordination avec les pays du bassin du Congo, la Comifac, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et les institutions sous-régionales afin de participer à sa construction et à sa mise en oeuvre effective en faveur de la RDC. Les participants à l'atelier ont également invité les ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les communautés locales à adhérer et à soutenir l'initiative et établir des synergies avec d'autres initiatives de financement climatique dans le pays et dans le bassin du Congo pour son plein succès.

Lucien Dianzenza

SOUS-TRAITANCE

Des Congolais plus nombreux dans les grandes entreprises

Le directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), Miguel Kashal, a dévoilé, le 16 juillet, son rapport d'activités devant le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Si l'établissement public a fait état de nombreux succès au cours des derniers mois, il a mis un accent particulier sur l'intégration d'un nombre important de Congolais dans le capital des grandes entreprises qui sous-traitent pour le compte des grands groupes.

En dépit de la morosité du climat économique, l'ARSP a présenté un rapport plutôt encourageant sur ses activités. En effet, son patron, Miguel Kashal, a noté de nombreux succès enregistrés au cours des derniers mois. Par rapport à sa principale mission qui est de doter le pays d'une classe moyenne, l'établissement

public a affirmé avoir réussi à intégrer un nombre important de Congolais dans le capital des grandes entreprises de sous-traitance avec de grands groupes miniers. S'appuyant sur quelques cas illustratifs, Miguel Kashal a parlé de l'entreprise Bangde qui travaille avec la Sicomines. En outre, il y a quatre autres entreprises sous-trai-

tantes du groupe ERG Africa. «*Sept actionnaires sont intégrés dans le capital* », a-t-il indiqué. Enfin, sans être exhaustif, il a cité le cas de la société Sandvik international, qui compte également des Congolais dans son capital. Les bons résultats, a-t-il assuré, vont se poursuivre pour répondre au principal défi de l'émergence

d'une vraie classe moyenne en République démocratique du Congo. Sur ce point précis, Miguel Kashal a éclairé l'opinion sur l'efficacité de son approche, qui consiste à assurer l'accès effectif des entrepreneurs congolais aux marchés.

«*L'effet direct est la création d'emplois, la promotion de l'entrepreneuriat*

des jeunes », a-t-il dit.

Pour rappel, l'ARSP travaille sur le développement de la chaîne des valeurs. Les résultats touchent notamment le contrôle de l'activité économique dans tous les secteurs, la vulgarisation de la loi sur la sous-traitance et le renforcement du partenariat avec le secteur privé.

Laurent Essolomwa

ÉDUCATION

Bismack Biyombo expose ses projets d'encadrement des jeunes

La ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, a eu un échange fructueux, le 18 juillet, dans son cabinet de travail à Kinshasa, avec Bismack Biyombo, star congolaise de la National basketball association (NBA), le prestigieux championnat Nord-américain de basket-ball.

La promotion des activités sportives dans les écoles congolaises a constitué l'essentiel de l'entrevue entre la patronne du secteur éducatif en République démocratique du Congo (RDC) et le basketteur congolais, actuellement sociétaire de Oklahoma City Thunder, aux États-Unis.

« Cette rencontre, c'était un peu plus pour discuter sur des projets que nous sommes en train de mener ici au pays, dans le cadre de l'éducation. Une école a été construite à Goma, et notre deuxième école va être ouverte en septembre 2025 à la rentrée scolaire des enfants », a fait savoir Bismack Biyombo après son entretien avec la ministre d'État.

« En bref, on a parlé du mixage entre le sport et l'éducation, les valeurs que le sport donne et que les enfants peuvent utiliser pour l'éducation. C'était donc échanger et voir si l'on peut travailler ensemble, si on peut appuyer le projet que le gouvernement est en train de mener dans le secteur de l'éducation, et si le projet qu'on est en train de faire peut être sou-



La ministre d'État, Raïssa Malu, et la star congolaise de la NBA, Bismack Biyombo/DR

tenu par le gouvernement », a-t-il ajouté. La star de la NBA, natif de Lubumbashi, a conclu: « Et la réaction a été bonne, on l'espérait. On sait qu'elle est impliquée dans l'éducation, elle l'était déjà avant d'être

ministre d'État, ça c'est juste la continuité du travail qu'elle était en train de faire ».

La ministre d'État, pour sa part, a insisté sur la nécessité et la responsabilité d'améliorer les conditions locales des enfants à

l'école, sans pour autant favoriser la fuite des compétences à l'étranger. Aussi a-t-elle invité la fondation de Bismack Biyombo à inciter les jeunes bénéficiaires des bourses d'études à l'étranger de revenir, une fois

qu'ils auront à terminé leur cursus universitaire, pour participer au développement du pays. Notons-le, Bismack Biyombo est résolument engagé dans l'encadrement et la formation de la jeunesse. Sa fondation a déjà construit une école moderne à Goma, au Nord-Kivu, l'International School of Kivu, pour contribuer à l'amélioration de l'accès des enfants du Congo à une éducation de qualité. Une autre école en construction à Lubumbashi ouvrira ses portes en septembre 2025. Bismack Biyombo a récemment lancé la 11e édition du camp de détection des jeunes talents dont les sélectionnés obtiendront des bourses pour aller étudier aux États-Unis d'Amérique. C'est depuis 2012 qu'il organise à Kinshasa, Goma et Lubumbashi des camps de détection des jeunes. En 2023, il n'y a pas eu de camp suite à l'organisation des 9es Jeux de la Francophonie à Kinshasa. Cependant, le basketteur et encadreur de la jeunesse a organisé un dîner d'échange avec des potentiels candidats.

Martin Engimo

RELIGION

La ministre d'État Raïssa Malu échange avec la Cenco

Une délégation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), conduite par Mgr Donatien Nshole, a été reçue par la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, ainsi que son vice-ministre, Jean Pierre Kezamudru, pour parler des défis éducatifs actuels en République démocratique du Congo.



La ministre d'État et la délégation de la Cenco/DR

Les deux parties ont convenu de la nécessité de travailler ensemble pour le bien-être des enfants. Accompagné des responsables des écoles conventionnées catholiques, Mgr Donatien Nshole a exprimé sa satisfaction face à la vision éclairée de la politique des réformes que la ministre d'État entend mener dans ce domaine essentiel de la vie nationale pour améliorer la qualité de l'enseignement. « Lors de la dernière assemblée épiscopale des évêques de la Cenco, il a été demandé à monseigneur le président de la Commission épiscopale pour l'éducation, accompagné du secrétariat général, de venir présenter les civilités à madame la ministre d'État, mi-

nistre de l'Éducation nationale, et aussi pour partager avec elle les défis éducatifs actuels tels que perçus par la Cenco, assortis de quelques recommandations. Ce qui a été fait », a laissé entendre Mgr Donatien Nshole. « Nous avons été bien reçus, nous avons admiré la lucidité de la patronne de l'Éducation, mais aussi son humilité, parce que, en réaction à ces différents défis, elle a dit qu'il y a déjà un travail qui a commencé à être fait avant elle, c'est ça l'humilité ; et qui continue à être fait, et qu'elle est ouverte et continue à travailler avec l'église comme partenaire privilégié », a loué le secrétaire général de la Cenco.

Cette réunion a également été

une occasion propice d'aborder la numérisation de la paie des enseignants des écoles conventionnées catholiques. Mgr Donatien Nshole a témoigné de la volonté de la ministre d'État dans cette politique ainsi que de son engagement en faveur de l'approche «genre».

La ministre d'État Raïssa Malu a saisi cette occasion pour s'informer sur la problématique de la paie des enseignants. Elle a fait une recommandation qui lui tient à cœur de réfléchir à comment digitaliser l'éducation, sur le plan administratif et sur le plan paie des enseignants. Elle a aussi recommandé un effort pour augmenter le taux de participation de femmes dans le système éducatif, notamment en les recrutant plus qu'avant.

M.E.

AGOA

Les importations américaines ont généré 9,7 milliards de dollars en 2023

En Afrique subsaharienne, le Nigeria et l'Afrique du Sud sont les plus grands bénéficiaires du régime de préférences commerciales américain. Sur le plan sectoriel, les importations américaines sont dominées par le pétrole brut.

Les importations des États-Unis en provenance d'Afrique subsaharienne éligibles au programme African growth and opportunity act (Agoa) se sont établies à 9,7 milliards de dollars en 2023, selon un rapport du Bureau de la représentante au commerce des États-Unis. Un montant en baisse de 5% par rapport à 2022 (10,2 milliards de dollars). Intitulé « 2024 Biennial report on implementation of the African growth and opportunity act », le rapport nous apprend que le pétrole brut a de nouveau dominé les importations américaines des pays éligibles à l'Agoa (4,2 milliards de dollars contre 5,5 milliards de dollars pour les autres produits).

En excluant le pétrole brut, le secteur du textile-habillement est le plus grand bénéficiaire de l'Agoa avec des importations (1,1 milliard de dollars), devant les produits agricoles (plus de 900 millions de dollars). Le Nigeria, producteur de brut, a été le principal bénéficiaire en 2023 (3,8 milliards de dollars). L'Afrique du Sud est le deuxième plus important pays exportateur vers les États-Unis dans le cadre de l'Agoa (3,6 milliards de dollars en 2023). Ce pays d'Afrique australe fournit un large éventail de produits aux États-Unis, dont des véhicules de tourisme, des yachts et des catamarans, des bijoux, des produits chimiques et des agrumes. Viennent ensuite le Kenya (510 millions de dollars), le Ghana (340 millions de dollars), Madagascar (339 millions de dollars) et l'Angola (260 millions de dollars).

Alors que le programme de l'Agoa expire en septembre 2025, plusieurs pays africains font pression pour une prolongation anticipée de dix ans sans changement. Un groupe bipartisan de sénateurs américains avait présenté, en avril, à la chambre haute du Congrès, un projet de loi portant sur la prorogation du programme jusqu'en 2041. Plusieurs responsables américains ont cependant plaidé ces derniers mois pour la révision de l'Agoa ou son remplacement par un nouvel accord commercial. Lancé en mai 2000, le programme Agoa permet aux pays d'Afrique subsaharienne éligibles d'exporter plus de 1 700 produits vers les États-Unis sans payer de droits de douane. Ces produits s'ajoutent à 5000 autres pouvant bénéficier d'un accès au marché américain en franchise de droits de douane, dans le cadre du système généralisé de préférences.

Noël Ndong

FOOTBALL DES JEUNES

Les Rosaires de Mfilou remportent la première édition du tournoi scolaire

L'école les Rosaires de Mfilou, septième arrondissement de Brazzaville, s'est imposée 4-1 en finale le 18 juillet devant l'École évangélique de Ouenzé, cinquième arrondissement, remportant le tournoi scolaire des moins de 17 ans organisé par l'Association Bisso na Bisso (B na B).

La compétition a réuni huit établissements scolaires de Brazzaville et a permis l'expression des talents à la satisfaction des organisateurs. Le vainqueur a reçu un trophée et une enveloppe de 150 000 FCFA contre 100 000 FCFA pour le finaliste malheureux. « Il y a des talents, de l'avenir et des choses à améliorer. Il faut les encadrer et leur donner les moyens de s'exprimer. Par le biais de ce tournoi, nous allons essayer de le faire », a commenté Thierry Ebouélé, vice-président de Bisso na Bisso. La réussite de l'événement a donné des ailes aux organisateurs face au défi à venir. « Nous avons choisi huit établissements. On aurait pu faire mieux. C'est la première édition et on espère avoir beaucoup plus d'équipes lors des prochaines pour



Henri Endzanga félicitant l'équipe gagnante Adiac

essayer de satisfaire la plupart d'établissements », a-t-il fait savoir.

Le tournoi organisé dans le cadre de la promotion et du

développement du football des jeunes avait pour thème « La cohésion et le civisme entre les différentes entités scolaires, plus particulièrement

entre les lycées de Brazzaville ».

L'objectif était de rassembler les jeunes autour du ballon rond afin de les persuader

de s'éloigner des actes de vandalisme et de violence en milieu scolaire, lesquels ternissent les valeurs de paix et de cohésion sociale prônées par le président de la République. Le partenariat avec la ligue nationale de football des jeunes a permis à cette dernière d'apporter une assistance technique et logistique à l'association. Partout où l'on parle de football des jeunes, surtout à l'école, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) prête une oreille attentive. Son président et les autres membres du Comité exécutif ayant suivi quelques minutes de cette finale ont salué l'initiative prise par cette association

Henri Endzanga, l'un des vice-présidents de la Fécofoot, a remis le trophée aux vainqueurs.

James Golden Eloué

UNESCO

Une conférence sur « Le sport change la donne »

Précédée par un forum multipartite le 23 juillet portant sur le retour social sur investissement dans les politiques et les programmes sportifs, une conférence ministérielle « Le sport change la donne » se tiendra le lendemain à l'Unesco, à son siège parisien, Salle I, de 9h00 à 18h00.

Capitalisant sur la visibilité des Jeux olympiques (JO) et paralympiques de Paris 2024, l'Unesco va organiser une conférence mondiale ainsi que convenu lors de la 7^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport tenue à Baku, en Azerbaïdjan, en juin 2023.

Elle a pour objectif de promouvoir l'impact social du sport, à savoir comment peut-il devenir une force pour transformer les sociétés, améliorer la santé, l'éducation, l'inclusion et la participation de la population locale.

Parmi les participants, le ministre des Sports et Loisirs de la République démocratique du

ressources «d'En forme pour la vie», y compris celles du «Global state of play - Report and recommendations on quality physical education», qui encourageront et soutiendront les décideurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ainsi que de pratiques plus inclusives en matière d'éducation physique de qualité. Ils prendront en compte également «Le Plan d'action pour le sport et l'égalité des genres», qui aidera les décideurs politiques et les praticiens du sport à concevoir, à mettre en œuvre et à mesurer l'impact des politiques et des programmes sportifs plus inclusifs.

Sur la base du «Manuel sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport», co-publié par l'Unesco et ONU Femmes, un panel sur la promotion d'un environnement sportif sûr et égalitaire sera organisé pour faire le point sur la question de la protection des athlètes, les défis et les lacunes normatives, et pour encourager l'engagement des États membres ainsi que du monde du sport dans ce domaine, apprend-on.

Il sera constitué un panel sur le rôle crucial des éducateurs sportifs dans la lutte contre le racisme, les discriminations et les discours haineux.

Marie Alfred Ngoma

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Des jeunes appelés à soumettre leurs meilleurs clichés

L'organisation mondiale de la photographie invite les jeunes photographes, amateurs et professionnels du monde entier de moins de 19 ans à soumettre leurs photos uniques les plus marquantes prises en 2024.



La participation au concours est gratuite et la date de soumission est ouverte jusqu'au 3 janvier 2025. Les candidats et candidates peuvent envoyer jusqu'à trois de leurs meilleures images. L'inscription se fait sur la plateforme du concours <https://users.worldphoto.org>. Tous les styles, genres et approches photographiques sont acceptés. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'adresse suivante : info@worldphoto.org.

Le concours est ouvert à toute personne proposant une série de cinq à dix images. La sélection se fera dans dix différentes catégories. Les organisateurs récompenseront le premier, le deuxième, le troisième, et jusqu'à sept photographes par catégorie. Le lauréat ou la lauréate de l'année bénéficiera d'une présentation solo de ses œuvres dans le cadre de l'exposition des Sony world photography Awards à Londres, l'année suivante.

Au grand gagnant sera décerné le titre de jeune photographe de l'année et recevra du matériel d'imagerie numérique Sony. Les inscriptions de groupe concernent les galeries et les agences qui représentent plusieurs photographes.

Rosalie Tsiankolela Bindika



En marge des JO, celle-ci réunira des ministres, des organisations sportives, des athlètes de haut niveau, des acteurs du secteur privé, des investisseurs, des entrepreneurs sociaux et d'autres parties prenantes pour discuter du pouvoir du sport en tant que vecteur de développement durable.

Congo (RDC), Didier Budimbu, présent en France depuis le port de la Flamme olympique par le judoka Arnold Daso Kisoka, premier porteur de cette Flamme pour la RDC.

Pour ce forum ministériel « Construire un héritage sportif durable et équitable », il est prévu d'avoir des discussions étagées par les rapports et les

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Un précieux document mis à la disposition des femmes enceintes

La cérémonie de la distribution du Guide pratique de la femme enceinte et allaitante a eu lieu le 18 Juillet, à Pointe-Noire, en présence du Dr Michelle Mountou, représentant le directeur général de la Population; de Jean-Pascal Koumba, secrétaire général du département de Pointe-Noire; et d'Evelyne Tchichelle Moe-Poaty, maire de la ville.

La distribution du guide fait partie de la deuxième phase du projet «Kenguila mwana» (Prendre soin de l'enfant), lancé en 2020 par l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), en partenariat avec la société Chevron Congo S.A.U. Si la première phase 2020-2022 a contribué à l'amélioration des connaissances de la jeune fille sur les méthodes contraceptives modernes, d'une part, et à la réduction du taux de mortalité chez la femme enceinte et chez le nourrisson, d'autre part, la seconde phase 2023-2024 vise à distribuer le guide élaboré dans sa phase pilote.

Ainsi, 89 000 exemplaires de ce guide vont être distribués au niveau national aux femmes enceintes et à celles qui allaitent, notamment dans les douze départements du pays (Kouilou, Pointe-Noire, Lékoumou, Niari, Bouenza, Pool, Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Cuvette Ouest, Sangha et Likouala).

Le président communal de l'ACBEF Pointe-Noire, Alphonse Kinkondi, a indiqué: « Ce guide pratique de la femme enceinte est un manuel de 21 pages consacré essentiellement à la prise en charge de la femme enceinte, à la consultation prénatale, à la prévention et au traitement du paludisme ainsi que d'autres pathologies au cours de la grossesse, au tétanos maternel et néonatal, à l'alimentation, à la covid 19, aux méthodes contraceptives modernes



La photo de famille après la remise des guides Adiac

adaptées aux femmes allaitantes ». Il a poursuivi que « Grâce à ce guide, la femme enceinte et allaitante est alors compétente pour veiller à sa santé et à celle de son nouveau-né. Ce guide aide aussi la femme à se protéger contre le risque des grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles y compris le sida ».

Un guide pour participer à la protection de l'enfant

Ce document va contribuer à la réduction du taux de mortalité maternelle et néonatale en lien avec le Programme national de développement sanitaire (PNDS). Aussi, afin de garantir le succès de ce programme, près de 276 agents de santé et de 46 relais communautaires relevant des

formations sanitaires publiques bénéficiaires vont suivre des formations de renforcement des capacités en vue de la sensibilisation au moyen du guide. « L'éducation et la santé font partie des axes prioritaires de la politique de responsabilité sociale de Chevron. Ces programmes sont mis en œuvre avec le soutien des partenaires locaux. Ces programmes qui ont été réalisés dans le cadre de notre contribution à participer à la santé préventive depuis 2020 à Pointe-Noire en faveur de la protection de l'enfant, de l'éducation de la fille et l'accompagnement de la femme enceinte et allaitante. Ce guide que nous avons produit, en partenariat avec l'ACBEF, va participer à la protection de l'enfant, de la

femme enceinte dans son développement », s'est réjoui Ralph Eccleston, directeur général de Chevron Congo S.A.U.

Avant la remise symbolique du guide aux autorités et à un échantillon de dix femmes enceintes et allaitantes, le Dr Michelle Mountou, représentante du directeur général de la Population, a conclu: « Ce guide vient combler la liste des documents déjà existants et disponibles sur le terrain. Je tiens, au nom du directeur général de la Population, à remercier sincèrement l'ACBEF qui est un maillon important dans la lutte contre la mortalité maternelle et tout ce qu'elle fait dans la prévention de la planification familiale au Congo. L'élaboration, la production et la distribution du

guide de la femme participe bien à cette lutte contre la mortalité maternelle et à la réduction des besoins non satisfaits en planification familiale ».

Signalons que d'après le PNDS, la prévalence contraceptive reste très faible (20 %). Le taux de mortalité maternelle est estimé à 426 décès pour 100 000 naissances vivantes et celui de mortalité infantile est de 76 pour 1000 naissances vivantes. 26 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et 14% d'entre eux ont une insuffisance pondérale et la prévalence moyenne des petits poids à la naissance est de 13 %.

En santé sexuelle et santé de la reproduction, le niveau de l'offre de service de planification familiale (PF) demeure insignifiant dans la majorité des formations sanitaires: forte proportion (18%) des femmes ayant des besoins non satisfaits en matière de PF et faible taux de prévalence contraceptive (20%) au niveau national (EDSC, 2011-2012). D'où un taux de mortalité maternelle relativement élevé causé par les avortements provoqués (41%), des complications infectieuses des césariennes (31%), des hémorragies (10%) et de la faible qualité des soins et services offerts aux femmes enceintes pendant la grossesse.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Les familles Mbengue «Dinga Ô Kosso» et Ibara Legnery «Alola» pleurent leur frère, petit-frère et père l'adjudant-chef Médard Mbengué, de la gendarmerie nationale, décédé le 12 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Massengo en face de l'église Chapelle des Vainqueurs en allant vers «les 3 poteaux» chez le colonel Mbengue Emmanuel.



M. Jean Bernard Egnahou, en service à la direction générale du livre et de la lecture publique, messieurs Diégo Rezenard Ibara et Droctové Elo, mesdemoiselles Patience Ekouya et Chela Ibara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues, amis et connaissances, le décès de Mme Egnahou née Virginie Blanche Elo, survenu le 9 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso, ruelle de Faaki. L'inhumation aura lieu le mardi 23 juillet au cimetière privé Bouka.



IN MEMORIAM

Solange Eulalie Moukilango



21 juillet 2023-21 juillet 2024, voici vingt un (21) ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-mère, mère, grande sœur la Solange Eulalie Moukilango.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher. En cette date de triste anniversaire, les enfants Itouabombo et la famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman Solange, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme une référence.

Une messe d'action de grâce a été célébrée le dimanche 21 juillet 2024 à 09h00 en la paroisse Javouehy. Que ton âme repose en paix.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

PONTON AWARDS 2024

La liste des nominés publiée par le comité d'organisation

La cinquième édition de la soirée du mérite ponténégrin dénommée Ponton Awards 2024 se tiendra le 25 août, au Rocher des Ages, dans le 1er arrondissement Emery-Patrice- Lumumba. Prélude à ce rendez-vous, Gildas Bakala, président du comité d'organisation, a animé une conférence de presse le 18 juillet pour édifier le public et rendre publique la liste des nominés.

Ponton Awards distingue les Ponténégrins méritants dans différentes catégories en lice, à savoir excellence entrepreneuriat avec en exergue une action sur les idées novatrices, l'impact social et la passion ; engagement jeunesse en mettant en avant l'implication dans l'orientation de la jeunesse et la participation au développement ; excellence sport (idées novatrices, l'impact social et la passion) ; les modèles artistiques, une catégorie qui rassemble plusieurs courants d'art dans sa globalité qui promeut l'influence positive, l'orientation éducative ainsi que la création. « Les Ponton Awards sont aujourd'hui à leur 5e édition. Celle-ci qui est charnière avant la 6e édition sera ainsi fêtée comme il se doit. Ceux qui seront présents à la remise du trophée vont le découvrir », a dit Gildas Bakala. Il a précisé que « Grâce au soutien et à l'apport des partenaires dont nombreux sont là depuis le début de l'aven-



ture, Ponton Awards a acquis une notoriété dans la ville et une certaine reconnaissance qui va même au-delà de la ville océane».

Pour Kephane Roannh, un autre membre du comité d'organisation, cette cinquième édition servira de transition. « Vous êtes sans ignorer qu'on a commencé pendant la période covid avec quelques restrictions édictées par le contexte d'alors. Depuis, on a acquis une certaine expérience, on est en train de voir avec l'ap-

port des partenaires pourquoi ne pas organiser une sixième édition un peu plus ouverte, un peu plus élargie avec des ajouts des catégories qui forcément n'étaient pas là avant », a-t-il dit. Plateforme de valorisation de l'excellence locale, le trophée récompense les personnes physiques, les structures ou entreprises dont l'action a un rayonnement dans la ville. Le jury se prononce ainsi depuis quatre ans pour distinguer les Ponténégrins méritants. « Au sein des quatre membres du

jury, nous constituons un panel qui est chapeauté par une présidente qui est Me Gervie Philippe Bassintsa. Nous recueillons, selon les profils, les candidats. Chacun de façon impartiale procède à la sélection et nous finissons par compiler puis envoyer au comité d'organisation qui va décider en dernier ressort qui sera sélectionné ou pas, en mettant en exergue les compétences, la qualité, la pertinence », a expliqué Armand Boukhetty, un membre du jury présent à l'événement

ment avec Cédric Dombé. Le vote du grand public via le numéro whatsapp 05 563 63 63 sera lancé le 20 juillet pour prendre fin un mois plus tard.

Liste des différents nominés
Excellence entrepreneuriat
 Claramel Myrian Koukou Mialoula
 Escalator entreprise
 Toptibus
 NNR Services immobilier
 construction
 Edgard Marien Mitsingou
Excellence sport
 Rolly Mitchacou
 Ong Sportif BNGD
 Gossard Penel Loussilaho
 Modelés artistiques
 Jude Emmanuel Okoni
 Goma Paddy Marius Nadek
 Kouta Flaverick Beautresor
 Nguié Rolf
 Sayane Kidd
Engagement jeunesse
 Gianni Arts
 Kigna Evans
 Pro Adademy One

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Jessy B en concert sur la scène de la Station Afrique

Jessy B, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023, se produira le 23 juillet sur la scène de la Station Afrique, à l'Ile-Saint-Denis.



Presque à l'ouverture des Jeux olympiques de Paris, le timbre vocal insolite de Jessy B, l'une des figures incontournables du rap féminin congolais, vibrera sur la «Station Afrique» de l'Ile-Saint-Denis, au Nord de Paris, lieu où seront célébrés les athlètes et médaillés africains avec, au programme, de nombreuses manifestations culturelles et sportives.

Ce nouveau concert de la rappeuse et chanteuse originaire du Congo était inscrit dans le cadre de la promotion du Prix Découvertes RFI 2023 en France.

Sur cette nouvelle scène, Jessy B aura l'occasion de s'exprimer à un public composé de délégations de sportifs, de diplomates venus de tout le continent africain avec, en partage, la culture et le sport. Fidèle à son mode communication, elle a écrit sur son mur : « En formule live comme à Brazza, ça sera «Dégât na dégât» ».

Marie Alfred Ngoma

Avis d'appel d'offres sans pré-qualification

AAO n° AONF-12/MDN-CAB/CGMP-2024;

Lot unique : Mise en place d'une unité des gaz médicaux à l'hôpital central des armées « Pierre MOBENGO ».

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés n°262 du 29 mai 2024 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
2. Le ministère de la défense nationale a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2024 des allocations pour financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la Mise en place d'une unité des gaz médicaux à l'hôpital central des armées « Pierre MOBENGO ».
3. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Mise en place d'une unité des gaz médicaux à l'hôpital central des armées « Pierre MOBENGO ».
4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense nationale sis, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 101 Email : Téléphone : 00242 06 841 71 27/ 00242 05 659 12 50, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de lundi à vendredi de 08 H 00 à 15 H 00.
6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres les capacités financière, technique et la régularité de la situation administrative et fiscale.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse susmentionnée, contre un paiement non remboursable de six cent mille (600 000) francs CFA. Le paiement sera effectué en numéraire.
8. Les offres devront être soumises à la même adresse au plus tard le 19 août 2024 à 13 H 00, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : siège du ministère de la défense nationale, cellule de gestion des marchés publics le 19 août 2024 à 14 H 00.
9. Les offres doivent comprendre une garantie au taux de 1,2% de la valeur TTC de l'offre.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 18 JUIL 2024

La personne responsable des marchés publics
 du ministère de la défense nationale,



Simplicie Clotaire NGOYA.

BEAC

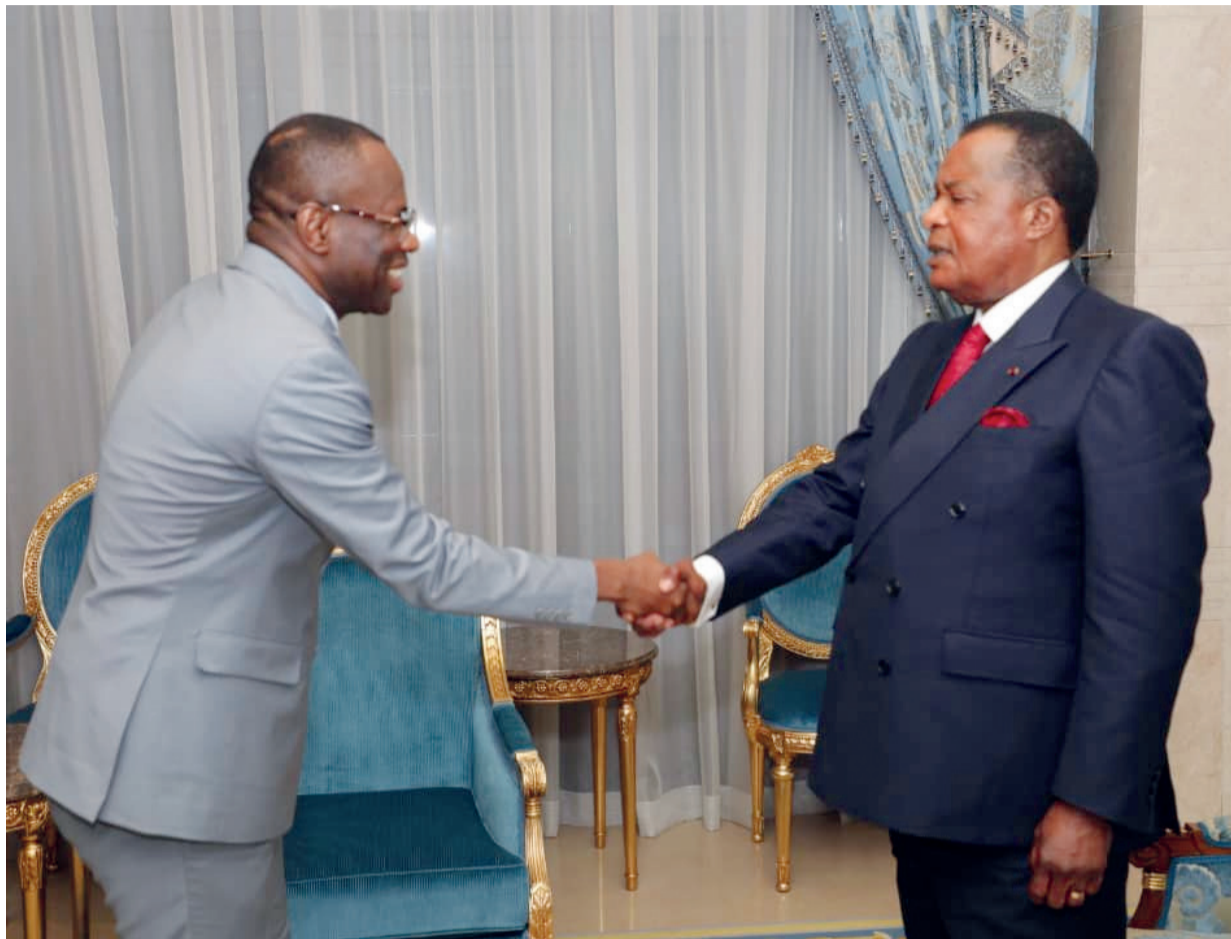
Des perspectives économiques encourageantes pour le Congo

Reçu en audience par le président congolais Denis Sassou N'Guesso, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a annoncé que le taux de croissance économique au Congo est en nette évolution positive.

Le chef de l'Etat et son invité ont échangé sur des questions liées à la situation économique et ses perspectives dans la sous-région. S'agissant du Congo, Yvon Sana Bangui a révélé que la croissance économique de cette année est à saluer; contrairement à celle de 2023.

« La situation économique dans sa globalité au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale est bien résiliente. Le Congo affiche aujourd'hui une croissance économique autour de 3,9 %, contrairement à 2023 où le taux de croissance était de 1,5 %. Donc vous pouvez ici apprécier une nette évolution positive de la croissance économique au niveau du Congo », a déclaré le gouverneur de la BEAC.

Evoquant la restructuration de la dette congolaise en cours, Yvon Sana Bangui a indiqué : « Ce qui est rassurant, c'est qu'il y a un plan de restructuration de la



Le président Denis Sassou N'Guesso et Yvon Sana Bangui/DR

« Globalement, le chef de l'État est bien conscient des incidents que le Congo a connus aux mois de mai et juin de cette année, mais des plans de restructuration sont en cours pour éviter cette situation d'impayés »

dette qui est mis en place et également des efforts que le gouvernement est en train de mener au niveau budgétaire pour assurer une meilleure gouvernance mais aussi d'améliorer la qualité des dépenses ».

« Globalement, le chef de l'État est bien conscient des incidents que le Congo a connus aux mois de mai et juin de cette année, mais des plans de restructuration sont en cours pour éviter cette situation d'impayés », a-t-il ajouté.

Nommé par la conférence des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en février dernier, Yvon Sana Bangui s'est entretenu avec le président Denis Sassou N'Guesso à l'occasion d'une tournée de travail qu'il effectue dans les pays membres de la zone, à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Gloria Imelda Lossele

RÉFLEXION

Que va-t-il se passer ?

Oui, qu'advient-il si, comme cela semble désormais probable, l'ex président des Etats-Unis, Donald Trump, revient à la Maison Blanche à l'issue de la prochaine élection qui se déroulera le 5 novembre ? Son adversaire démocrate, Joe Biden, étant frappé par le grand âge de façon très visible, il est très possible, sinon même certain, que la majorité des citoyens américains se prononcera pour lui. D'où cette question logique que tous les observateurs de la scène mondiale se posent désormais en raison des conséquences que le retour de l'ex-président aura inévitablement sur la scène internationale : que va-t-il se passer ?

En ce qui concerne les relations des Etats-Unis avec les autres superpuissances de ce temps – la Chine, la Russie, l'Inde –, rien de très significatif ne se produira vraisemblablement. Pour la simple raison que Donald Trump ne prendra aucune mesure qui pourrait dresser Washington contre Pékin, Moscou ou New Delhi avec le risque de déclencher un

conflit mondial ingérable dont les effets seraient à coup sûr dramatiques pour les peuples concernés, sans doute même pour la communauté mondiale dans son ensemble. Homme d'affaires très pragmatique, l'ancien et nouveau président américain ne prendra certainement, s'il est de nouveau élu comme cela semble probable, aucun risque sur ce terrain éminemment stratégique

Très différente en revanche sera certainement son attitude vis-à-vis des Etats européens qui sont depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale les partenaires privilégiés des Etats-Unis, regroupés avec eux au sein de l'Alliance Atlantique. Une communauté de défense créée en 1949, dès le début de la Guerre froide, par l'Europe occidentale et les Etats-Unis afin de contrer les avancées de l'Union soviétique sur le Vieux continent. Une alliance que Donald Trump a fustigée, critiquée, désavouée tout au long de sa présidence, de 2017 à 2021, et dont il pourrait bien retirer purement et simplement son

pays s'il est à nouveau élu dans les mois à venir par la majorité des citoyens américains.

L'Histoire, la grande Histoire, dira si ce qui est écrit aujourd'hui ici même est confirmé ou contredit, mais dès à présent, les dirigeants des vingt-sept pays membres de l'Union européenne feraient bien de s'interroger sur ce que provoquera à coup sûr le retour éventuel de Donald Trump dans les bureaux de la Maison Blanche. Ne serait-ce que pour resserrer leurs propres liens internes qui tendent manifestement à se détendre dans le temps présent.

Voyons donc si dans les semaines ou les mois à venir, avant même le retour possible de Donald Trump sur la scène mondiale, l'Union européenne fera preuve de sagesse en consolidant sa propre unité et en se dotant d'un système de défense autonome comme ne cessent de le suggérer ses experts.

Jean-Paul Pigasse